

Royal et populaire

Dinu Bumbaru et Sylvie Guilbault

Numéro 90, automne 2001

Le mont Royal : nature urbaine

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16073ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bumbaru, D. & Guilbault, S. (2001). Royal et populaire. *Continuité*, (90), 31–35.



Royal ^{et} populaire

Depuis 150 ans, les Montréalais défendent bec et ongles leur montagne. La volonté des citoyens et des associations communautaires de préserver des blessures le poumon de leur ville donne l'exacte mesure du pouvoir identitaire du mont Royal.

par Dinu Bumbaru et Sylvie Guilbault

Le mont Royal raconte l'histoire et l'identité de Montréal. La montagne est bien plus qu'un élément géologique associé aux montréalaises; elle occupe une place prépondérante dans la culture montréalaise et constitue un référent significatif à l'échelle du pays. Dominant la ville, la montagne semble rester toujours fidèle à ce qu'on attend d'elle : point de repère, haut lieu symbolique et patrimonial où se côtoient nature, culture et histoire. Cette permanence est le résultat de 150 ans d'action civique pour la protection et la mise en valeur de

ce lieu emblématique. La voix et l'engagement continu de milliers de citoyens ont fait de la montagne un lieu distinct et exceptionnel. Cet aspect est pourtant méconnu des historiens et de la population.

ÉVOLUTION D'UNE SENSIBILITÉ

De 1850 à aujourd'hui, la montagne a été perçue de différentes façons et l'attention qu'on lui a portée s'est modifiée au rythme de l'évolution de la société.

Au début du XIX^e siècle, confrontés à l'essor de la ville et aux problèmes de pollution, d'hygiène et de salubrité qui en découlent, les Montréalais commencent à voir la montagne, encore inhabitée en grande partie, comme un antidote au

Le 16 juin 2001, dans le cadre des célébrations du 125^e anniversaire de la création du parc du Mont-Royal, 1500 personnes en costumes d'époque ont participé à un défilé vers le mont Royal dans les rues de Montréal, rappelant ainsi le mouvement populaire à l'origine de la création du parc.

Photo : Andrew Dobrowolskyj

« poison urbain ». Les citoyens, dont le nombre augmente de façon spectaculaire entre 1810 et 1850, la fréquentent de plus en plus pour la promenade et des repas sur l'herbe, bénéficiant de la tolérance des propriétaires de vergers. Établis respectivement en 1852 et 1854 sur la montagne, les



Les projets incongrus ou s'adaptant mal au caractère naturel de la montagne, tels que l'implantation de tours de communication, ont toujours fait l'objet de campagnes de dénonciation de la part de la population et des organismes de patrimoine.

Photo: François Rivard

Trois millions de personnes fréquentent annuellement le mont Royal, chaque saison offrant un éventail d'activités possibles.

Photo: Linda Turgeon



cimetières Mont-Royal et Notre-Dames-Neiges sont également utilisés comme des lieux de promenade et de détente.

En 1860, la population s'indigne du fait que le propriétaire de la terre où se trouve l'actuelle entrée Peel du parc déboise sa terre pour vendre le bois. Commence alors une campagne d'assemblées publiques, de pétitions et de représentations. La Ville accepte finalement de protéger ce site en l'achetant à grands frais, soit 1 000 000\$, somme qui, encore en 1876, dépassait l'ensemble des revenus annuels de la Ville. Est ainsi intégrée au domaine public la partie de la montagne la plus directement associée à la silhouette emblématique du Montréal français et victorien qui s'étendait, à ce moment, de part et d'autre de l'actuel Vieux-Montréal, le long du fleuve et du canal de Lachine, et, vers le nord, par le boulevard Saint-Laurent.

C'est donc dire qu'au-delà des mérites que s'accorde la Ville de Montréal pour cette réalisation ou ceux que l'on attribue généralement à son concepteur, l'architecte de paysage Frederick Law Olmsted, c'est aux Montréalais et à leurs associations que revient véritablement la paternité du parc.

UNE VIGILANCE CONSTANTE

L'inauguration du parc du Mont-Royal n'a pas tari l'engagement des citoyens, bien au contraire. La ville s'établissant peu à peu autour du mont Royal, les citoyens sont demeurés vigilants quant au sort de leur montagne tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parc. Depuis 1876, plusieurs campagnes ont ainsi été

menées, correspondant à différentes phases de mobilisation des citoyens. Dans son mémoire de maîtrise déposé à la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal en 1990, Nathalie Zinger recense les principales associations liées à la protection de la montagne. La formation et les actions de ces différentes organisations traduisent une préoccupation d'abord centrée sur le parc qui s'étend ensuite à l'ensemble de la montagne au début des années 1960.

En 1895, sous le nom de la Park Protective Society, 20 000 femmes signent une pétition pour empêcher la construction d'une ligne de tramway à travers la montagne, le long des cimetières (projet qui sera cependant réalisé 25 ans plus tard). Ce regroupement donnera naissance à la Montreal Parks and Playgrounds Association qui, pendant près de 60 ans, a encouragé la protection et la création de parcs à Montréal. Cette association s'est prononcée entre autres contre le développement de toute forme de loisir commercialisé sur la montagne ou la fermeture du funiculaire qui aurait empêché de nombreux Montréalais d'accéder au sommet. Appuyant les Gardiens de la montagne, regroupement formé en 1934, l'association a également mené une lutte acharnée contre l'introduction de l'automobile dans le parc du Mont-Royal.

En 1959, 28 associations, dont la Montreal Parks and Playgrounds Association, s'opposent à un projet de construction de 16 tours d'habitation dans Outremont sur un terrain du cimetière Mont-Royal. Le projet est abandonné et le terrain est acheté par la Ville de Montréal pour l'annexer au parc du Mont-Royal.

L'acquisition de terrains à des fins de parc semble donc l'approche choisie jusqu'à la fin des années 1950 pour protéger la montagne. Comptant de nombreuses propriétés privées et de grandes institutions, la montagne devient un territoire beaucoup plus complexe à protéger. L'action des citoyens portera donc de plus en plus sur le contrôle du développement par l'application de règlements et de critères d'aménagement.

En 1960, le Citizens' Planning Committee for Mount Royal amorce une réflexion plus large sur l'ensemble du territoire de la montagne. Il fait alors pression auprès des autorités municipales et provinciales pour agrandir le parc et empêcher toute nouvelle construction sur ses abords. Il demande également que soit interdite la

construction en hauteur de bâtiments dans la zone urbaine adjacente au parc et qu'une instance soit créée pour mener à bien ce projet et veiller à la surveillance et à l'application des règlements. Le Comité suggère alors que les trois municipalités sises sur le mont Royal, soit Montréal, Outremont et Westmount, s'engagent dans cette démarche. Cette action conduira, en 1975, à une modification de la Charte de la Ville pour que s'étende le zonage du parc aux institutions attenantes: l'hôpital Royal Victoria, les universités McGill et de Montréal, les cimetières Notre-Dame-des-Neiges et Mont-Royal. Cette compréhension globale de la montagne sera encore mieux définie et défendue au milieu des années 1980, au moment où sont annoncés des projets d'envergure telles l'érection d'une tour de communication couplée d'infrastructures touristiques dans le parc du Mont-Royal et l'implantation d'un centre commercial de ski alpin sur le flanc nord de la montagne. Les citoyens et les organismes en patrimoine tels Héritage Montréal et Sauvons Montréal dénoncent ces projets avec véhémence. Dans cette foulée est créé au printemps 1986 un nouvel organisme voué à la protection de la montagne : Les Amis de la montagne. L'organisme puise alors son expertise, sa force et sa capacité à faire avancer la cause de la montagne dans le regroupement et l'engagement d'un grand nombre d'associations et de citoyens préoccupés par la protection de la montagne.

Après avoir concentré son attention et ses énergies sur le parc pendant des décennies, la communauté se préoccupe maintenant de la préservation de l'ensemble de la montagne. Dans un manifeste intitulé *Le mont Royal, fierté des Montréalais*, Les Amis de la montagne réclament la remise en état du parc qui est dans une condition lamentable et la protection du reste du territoire de la montagne. L'organisme recommande alors le développement d'un plan directeur pour l'ensemble du mont Royal, l'agrandissement du parc du Mont-Royal et la création d'une « commission » assurant une représentativité des citoyens et qui sera chargée de coordonner les projets de développement.

La nouvelle administration municipale de Montréal au pouvoir depuis 1986 appuie ces recommandations et reconnaît en 1987 le mont Royal comme « site du patrimoine ». Elle entreprend également la réalisation d'un plan de mise en valeur



Depuis plus de 10 ans, des centaines de citoyens de tous âges participent aux corvées de nettoyage du mont Royal, montrant ainsi leur volonté de protéger cet espace vert dans la ville.

Photo : Les Amis de la montagne

du mont Royal qui sera soumis à une large consultation publique et engage une réflexion sur la gestion concertée de la montagne en collaboration avec les villes de Westmount et d'Outremont, Les Amis de la montagne et les grandes institutions du mont Royal.

Bien qu'aucune structure de gestion concertée permanente n'ait encore vu le jour, il faut voir des progrès marqués pour sensibiliser et engager les pouvoirs publics et institutionnels dans la reconnaissance et la protection de la montagne dans son ensemble. Encore là, l'histoire démontre que ces gains sont le fruit des efforts des organismes associatifs qui ont su cerner les besoins relatifs à la montagne, tant en termes de reconnaissance, de ressources nécessaires que d'intelligence affectée à la connaissance et à la gestion de ce territoire complexe.

UN ENGAGEMENT RENOUVÉ

Au cours des années 1980, l'engagement communautaire prend une nouvelle forme. En plus de s'assurer que les pouvoirs publics s'acquittent de leurs responsabilités, on intervient directement dans la réalisation des objectifs de mise en valeur et de protection.

Des organismes voués à la protection et à la mise en valeur du mont Royal, tels Les Amis de la montagne ou le Centre de la montagne, réalisent alors des projets de restauration, de recherche ou d'éducation. L'engagement communautaire s'exprime également à travers un vaste réseau d'organismes qui se préoccupent d'environnement, de patrimoine, d'histoire, de culture, d'urbanisme, d'architecture de paysage, etc.

Chacun dans leur milieu, ces organismes poursuivent un travail de sensibilisation, de recherche, de connaissance et de mobilisation en faveur de la montagne.

L'enthousiasme de la population et sa volonté de participer au sort de la montagne s'expriment aussi de façon très concrète : depuis plus de 10 ans, des centaines de citoyens participent aux corvées de nettoyage ou de plantation sur le mont Royal.

Ces actions ont eu pour effet de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens pour leur montagne. Plus que jamais, le mont Royal est devenu intouchable.

Qu'il s'agisse des pétitions déposées en 1865 en faveur de la création d'un parc, de la solidarité nationale à la suite de la tempête de verglas de 1998 ou de la pétition de plus de 10 500 signatures glanées l'an dernier partout au Québec pour empêcher des développements immobiliers inappropriés, l'intérêt des citoyens pour leur montagne ne s'est jamais démenti.

Cent cinquante ans d'action civique ont donné à la montagne une notoriété et une valeur qui la rendent comparable à d'autres sites d'intérêt majeur à travers le monde. À l'aube du XXI^e siècle, tous les acteurs associatifs, institutionnels ou publics doivent coopérer pour maintenir et renforcer le message de préservation, de mise en valeur et de reconnaissance de cet élément fortement identitaire que constitue la montagne.

■
Dinu Bumbaru est directeur des programmes à Héritage Montréal et Sylvie Guilbault est directrice générale des Amis de la montagne.

SITES D'INTÉRÊT

DANS LE PARC DU MONT-ROYAL

- 1 Pavillon du Lac-aux-Castors
- 2 Lac aux Castors
- 3 Cavalerie du SPCUM
- 4 Maison Smith
- 5 Abreuvoir
- 6 Abri
- 7 Station de pompage
- 8 Tour de diffusion du mont Royal
- 9 Monument F.L. Olmsted
- 10 Chalet
- 11 Belvédère du Chalet
- 12 Monument McTavish
- 13 Ruines du funiculaire
- 14 Croix
- 15 Tour de communication - Sommet
- 16 Belvédère Camillien-Houde
- 17 Monument
sir Georges-Étienne-Cartier
- 18 Quartier général du Service
de la prévention des incendies
- 19 Gloriette

À L'EXTÉRIEUR DU PARC

- 20 Collège Notre-Dame
- 21 Oratoire Saint-Joseph
- 22 Parc Summit
- 23 Belvédère Westmount
- 24 Manège militaire
de Côte-des-Neiges
- 25 Collège Marianopolis
- 26 Hôpital Général de Montréal
- 27 Collège de Montréal
et Grand Séminaire de Montréal
- 28 Hôpital Shriners pour enfants
- 29 Musée des beaux-arts de Montréal
- 30 Université McGill
- 31 Musée McCord d'Histoire
Canadienne
- 32 Parc Rutherford
(réservoir McTavish)
- 33 Hôpital Royal Victoria
- 34 Musée des Hospitalières
de l'Hôtel-Dieu de Montréal
- 35 Centre hospitalier de l'Université
de Montréal-Pavillon Hôtel-Dieu
- 36 Parc Jeanne-Mance
- 37 Cimetière du Mont-Royal
- 37a Cimetière espagnol et portugais
- 37b Cimetière Shaar Hashomaym
- 38 Cimetière Notre-Dame-des-Neiges
- 39 Réservoir Vincent-d'Indy
- 40 Université de Montréal
- 41 École des Hautes Études
Commerciales
- 42 Collège Jean-de-Brébeuf



Le MONT ROYAL

